

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

14h00 à 21h00
selon la catégorie

TARIF

Sur devis, nous contacter

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formation sous-traitée à un organisme agréé

MODALITÉS

Formation inter-entreprise
En présentiel, à Landerneau (29)

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité. Contact : M. Matthieu KERLEROUX (02 98 24 93 39)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr

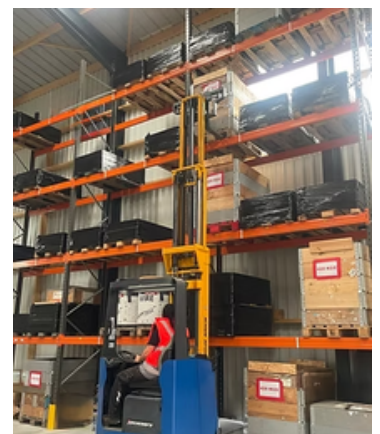
- CAT. 1B : Gerbeur à conducteur porté à hauteur de levée supérieure à 1,20m
 CAT. 2B : Chariots tracteurs industriels
 CAT. 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux
 CAT. 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes
 CAT. 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable
 CAT. 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable
 CAT. 7 : Conduite hors production des chariots



OBJECTIFS

Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement.

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ...)
2. Identifier la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Maîtriser les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
7. Exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
11. Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.



INFORMATION VALIDATION, CERTIFICATION PROFESSIONNELLE, ÉVALUATION

Certificat de réalisation + CACES®

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Recommandation 489

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 489 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.



PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Accueil et présentation du stage
- Présentation du contexte général de la formation
- Information sur la réalité des accidents (Source CRAM)
- Présentation des différentes causes d'accidents

LA RÉGLEMENTATION

- Les acteurs de la réglementation
- Présentation des textes réglementaires (décret ministériel de décembre 98)
- Les obligations de l'employeur (Code du travail)
- Les responsabilités pénales (Code pénal)
- Les responsabilités de l'employeur (Code pénal)

LA TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

- Les éléments principaux constitutifs des chariots
- Les organes de service
- Les dispositifs de sécurité
- Les différentes sources d'énergie
- Les différentes transmissions
- Les catégories et leurs fonctions
- Le circuit hydraulique

LES RÈGLES DE CONDUITE

- Les principaux facteurs d'accidents
- Les risques d'accidents rencontrés dans l'environnement de travail
- Les consignes de conduites et de circulations
- Les contrôles à la prise de poste
- Les contrôles réglementaires
- Le chargement d'un véhicule par le quai
- Les réactions à adopter en cas d'anomalies sur les chariots

LA SIGNALISATION

- L'étiquetage des produits dangereux
- Les symboles de transport normalisés
- Les panneaux de danger, d'obligation, d'interdiction et les ADR
- Les risques lors des manœuvres

LES PLAQUES DE CHARGE

- Le centre de gravité
- Les conditions d'équilibre
- Le polygone de sustentation
- Etude de la plaque de charge NF
- Etude d'un diagramme de charge
- Etude d'un tableau de charge
- Exercices sur les plaques de charge

FORMATION PRATIQUE

- Présentation du matériel utilisé
- Etude des plaques de charges
- La prise de poste et les essais de fonctionnement
- Présentation et démonstration par le formateur des différents exercices :
 - La circulation dans l'environnement de travail
 - Le gerbage en palettier et gerbage latéral sur remorque
 - Le transport de charges longues
 - Le chargement de véhicule par le quai
- Fin de poste

TEST THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Test théorique - Vérification des connaissances (Questionnaire à Choix Multiples)
- Evaluation pratique sur site

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- Durée de validité en années : 5
- Si durée limitée, modalité de renouvellement : passage du test à nouveau
- Possibilité de validation partielle : non